

## Séquence 6 : Le développement de la coopération et du partenariat dans la création de services dans l'environnement.

### Intervenants

**Introduction et Animation :** L. Aubron et M. L. Bonnet (animatrice et coordinatrice - Jet FM)

**Synthèse :** G. Le Roux (Araïs)

**Elus :** R. Dantec (délégué à l'environnement à Nantes Métropole, adjoint au maire de Nantes)

**Acteurs :** F. Boitard (Directeur Ecopôle - Maison de l'Environnement et CPIE), F. Verlynde (Président Réseau Graine PDL), C. Lachaise, (Coordinateur Fédération départementale Centres d'Initiatives pour valoriser l'Agriculture et le milieu rural de Loire Atlantique)

**Partenaires :** Jet FM

Nbre de personnes dans la salle (intervenants compris) : 30

### I – Introduction

#### A. Les grands axes de l'intervention

**Axe 1 :** Expérience concrète d'une association pratiquant le covoiturage sur l'agglomération rennaise, reproductibilité de l'expérience sur l'agglomération nantaise

**Axe 2 :** Lien entre environnement et économie sociale et solidaire : enjeux dans les secteurs de l'énergie, des déchets et des transports

**Axe 3 :** Travail des réseaux d'acteurs de l'environnement pour organiser et mutualiser leurs compétences sur le territoire

**Axe 4 :** Importance de la commande publique dans 3 secteurs de l'environnement : l'énergie, les déchets et le secteur des déplacements et transports

#### B. Parti pris ou message général

Dans le secteur de l'environnement, il faut du temps et de la pédagogie pour faire évoluer les pratiques qu'elles soient individuelles ou collectives. Sur le plan économique, la notion de coûts environnementaux externes partagés par la collectivité et le citoyen est fondamentale pour justifier certaines actions et démontrer leurs intérêts à long terme. Mais l'évaluation des coûts externes et gains collectifs pour la société est rarement réalisée aujourd'hui.

Il y a des besoins et services non satisfaits aujourd'hui alors que dans certains domaines comme celui de l'éducation à l'environnement, l'offre paraît disproportionnée et elle

contribue à créer une certaine concurrence entre les acteurs. Dans certains secteurs de l'environnement, l'intervention des acteurs de l'économie sociale et solidaire est faible (exemple dans le domaine des espaces verts qui représente pourtant 5% du budget de la ville de Nantes).

## **II - Les principaux thèmes qui émergent du débat, les questions posées et propositions**

**Thème 1 :** L'appui technique et financier de la collectivité demeure indispensable pour faire émerger de nouveaux services dans le secteur de l'environnement (cf. M. Meunier-Association Covoiturage plus)

Questions posées et/ou propositions : Il est nécessaire d'améliorer la lisibilité du secteur pour les acteurs et les utilisateurs

**Thème 2 :** Soucis de professionnalisation et de diversification partagé par l'ensemble des acteurs présents

Questions posées et/ou propositions : Comment dépasser l'expérimentation et pérenniser les activités créées (fin des emplois jeunes) ?

**Thème 3 :** Il y a un manque d'outils d'évaluation et d'analyse des actions environnementales et de leurs impacts (R. Dantec-Nantes Métropole)

Questions posées et/ou propositions : Qui est en mesure de réaliser ce type d'évaluation (moyens humains et financiers disponibles) sur l'agglomération ?

**Thème 4 :** Intérêt de mutualiser l'expertise pour s'affirmer au niveau national et européen

Questions posées et/ou propositions : Comment organiser cette mutualisation de l'expertise localement ?

## **III - Les expériences ou initiatives liées**

**Initiative 1 :** Pratique du covoiturage dans l'agglomération rennaise - M. Meunier  
Président de l'association Covoiturage Plus 20, rue d'Isly 35000 Rennes Tél. 02 99 01 86 56 site : <http://perso.wanadoo.fr/covoiturage.plus> Email : [covoiturageplus@covoiturage.asso.fr](mailto:covoiturageplus@covoiturage.asso.fr)

**Initiative 2 :** Diagnostic mené par le réseau Graine : travail de recensement et d'identification des acteurs dans le domaine de l'éducation à l'environnement en région Pays de la Loire - M. Verlynde Président du réseau 4, rue André Courtois 44700 Orvault Tél. /fax : 02.40.94.83.51 site : <http://www.graine-pdl.org/> Email : [graine2@wanadoo.fr](mailto:graine2@wanadoo.fr)

## **IV - Les pistes de collaboration pour l'avenir et les progrès à réaliser ensemble (entre collectivités et acteurs de l'ESS)**

**Piste 1 :** Favoriser les croisements et échange d'expériences entre les différents réseaux d'acteurs de l'environnement (Graine, Ecopôle, FDCIVAM, Grain de Pollen) intervenant sur l'agglomération nantaise et en périphérie de façon à dépasser les logiques de concurrence qui ont prévalu auparavant.

**Piste 2 :** Le passage du champ de l'Environnement à celui du développement durable n'est pas aisé pour tous les acteurs. La démarche d'Agenda 21, qui vient de démarrer, se veut un outil participatif pour faciliter ce passage. Elle permettra, à terme, d'élaborer un plan d'action et contribuera à la recherche d'une plus grande cohérence et éthique sur le

territoire.

**Piste 3 :** Création d'une cellule de veille scientifique au service des acteurs de l'environnement pour faciliter la mutualisation et répondre de manière plus réactive aux nouvelles demandes de la société.

### **V - Commentaires divers**

Plusieurs questions reviennent de façon récurrente.

Où commence et où s'arrête le domaine marchand dans le domaine de l'environnement ?

De nombreux acteurs associatifs ont de plus en plus de mal à se positionner. Il y a manifestement des secteurs très exposés à la concurrence (éducation à l'environnement par exemple) et des champs encore non couverts où il y a des services à créer.

Attention à ne pas confondre mutualisation, regroupement et économie d'échelle. Le regroupement peut nuire à la diversité des structures.

Le statut associatif garde une certaine souplesse et il est plébiscité par de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire car il leur permet d'expérimenter sans rechercher la rentabilité immédiate de leurs actions.